

# Chasné

vous intéresse



#201

MARS 2021

Bulletin d'information  
de votre commune  
[www.chasnesurillet.fr](http://www.chasnesurillet.fr)



Zoom sur ...  
le nouveau  
restaurant scolaire

## Edito / Agenda

3

## Zoom sur... le nouveau restaurant scolaire

4 - 5

- Rétrospective des travaux
- Les enfants nous ont dit...
- Et le chef, Damien Grasser, qu'en pense t-il de ce nouveau restaurant ?

## Informations municipales

6 - 8

- Inscription sur les listes électorales
- Voter par procuration : le dispositif « maprocuration »
- Appel à volontaires pour les élections départementales et régionales
- Conseil Municipal des enfants : collecte pour les Restos du Cœur
- Le Service National Universel (SNU) pour les jeunes
- Rappel : port du masque obligatoire en extérieur

## Informations communales

9 - 10

- Médiathèque : concours de Logo club BD

## Informations intercommunales

11 - 12

- SMICTOM Valcobreizh :
  - Vente de composteurs
  - Bientôt fini les sacs jaunes, les bacs jaunes arrivent !
- Liffré Cormier Communauté : proposez un nom pour le centre multi-activités de Liffré

## Informations associatives

13

## Vie locale

13

## Etat civil 2020

14

Bulletin d'information bimestrielle de la commune de Chasné sur Illet (35250).

**Directeur de publication** : M. le Maire, Benoît MICHOT.

**Conception / Réalisation** : service et commission communication.

**Impression** : imprimé par la commune de Chasné sur Illet.

**Crédits photos** : Céline Morizet-Quoniam, Laura Lefebvre-Leblanc, Bérengère Dorléans, Valcobreizh, Liffré-Cormier Communauté, Pixabay.

**Tirage** : 800 exemplaires sur papier 80g Ecolabel.

Journal distribué gratuitement par la commune.

Je me souviens du temps où ma fille mangeait à l'école de la Choinette et rentrait à la maison en nous faisant l'éloge des repas cuisinés par Marie-Thérèse notre cantinière. Je me souviens aussi de son départ en retraite et de l'arrivée des conserves ...

Depuis le mandat précédent, nous avons fait le choix du « fait maison », favorisé les circuits courts et introduit les aliments BIO, tout en réduisant nos déchets alimentaires et en les recyclant via les poulaillers communaux.

L'embauche de Damien comme chef cuisinier il y a 3 ans, et l'ouverture du nouveau restaurant scolaire aujourd'hui, participent aux renforcements de ces choix.

Dans cette nouvelle cuisine, nous avons fait réviser et déménager l'ensemble des équipements en bon état. Nous l'avons complété avec du matériel neuf. La cuisine est aussi équipée d'une légumerie pour traiter, dans de bonnes conditions pour l'ensemble des repas, des légumes en circuits courts et BIO. Tout est prêt pour continuer et renforcer le « fait maison ».

Pour le réfectoire, nous sommes allés voir ce qui se faisait ailleurs et avons retenu la solution d'un self dans le but d'éduquer et de responsabiliser les enfants : ils ne sont plus servis à table, ils doivent choisir la quantité des portions, puis ensuite trier leurs déchets, que nous recyclons.

Jusqu'à présent nous avons plus de 20% de BIO dans les menus, avec ce nouvel équipement nous poursuivons l'objectif de dépasser les 50%. Pour cela, en amont, nous avons travaillé avec Simone BRACCI, maraîcher BIO, en lui communiquant dès janvier nos besoins en légumes et quantités pour l'année afin qu'il puisse adapter sa production et nous livrer.

Cela représente un investissement d'environ 550 000€ qui va permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions, pour que nos enfants puissent manger des repas équilibrés, « fait maison » avec des produits de qualité en circuits courts, gage de qualité et plus respectueux de l'environnement, avec un objectif de plus de 50% de BIO, tout en responsabilisant les enfants pour réduire le gaspillage et les déchets.



Benoit Michot  
Maire de Chasné sur Illet

## L'agenda de Chasné

### Prochain conseil municipal

Mercredi 14 avril à 20h  
à la mairie

### Collecte Resto du Cœur

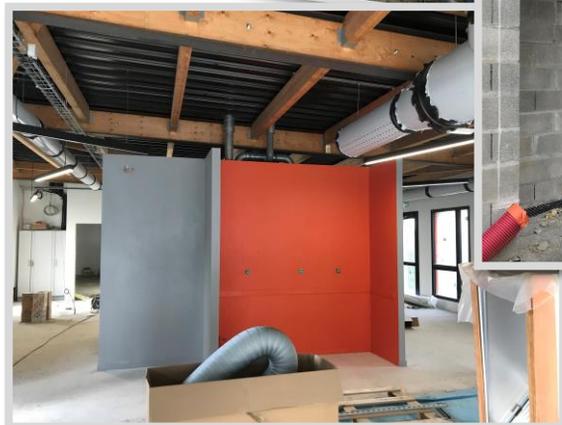
Organisée par  
le conseil municipal des  
enfants  
**Samedi 17 avril de 9h à 12h**  
À la salle « Les Moissons »

### Service National Universel

Date limite d'inscription :  
Mercredi 21 avril 2021

- Rétrospective des travaux

Démarrée en janvier 2020, la construction du restaurant scolaire s'est achevée la veille des vacances scolaires de février 2021.



Mars 2021 ouverture



Crédits photos @ Céline Morizet Quoniam, architecte  
DPLG - [www.celine-quoniam.fr](http://www.celine-quoniam.fr)

Credit photo © Laura Lefebvre-Leblanc

## • Les enfants nous ont dit ...



Le 23 mars, Alexandre Lefrançois, conseiller municipal, est allé à la rencontre des enfants pour recueillir leur avis sur le nouveau restaurant scolaire, le système du self : pour Tyméo (CE1) : « C'est bien et j'aime bien le système des plateaux et la décoration » et pour Allan (CP) : « C'est bien car c'est nous qui choisissons » la quantité servie pour le plat de résistance.

Et le tri des déchets après le repas, qu'en pensent-ils ? Pour Manon (CM2) : « c'est bien car il y a des poubelles par famille de déchets » et renchérit Lucas (CE1) : « c'est bien car cela protège la planète ».

## • Et le chef, Damien Grasser, heureux de ce nouveau restaurant ?

**Damien Grasser, chef depuis 3 ans du restaurant scolaire de Chasné sur Illet** baigne dans la marmite depuis son enfance : ses parents ont dirigé pendant 15 ans un restaurant à Rennes et sa marraine était chef 2 étoiles au guide Michelin à Pont à Mousson, dans l'est de la France. C'est donc tout naturellement qu'il a passé et obtenu son CAP cuisine.

En 29 ans de carrière, Damien a exploré tous les univers de la restauration, enrichissant sans cesse son expérience de vie et sa pratique professionnelle. Du Domaine des Ormes, à la maison de retraite de Liffré en passant par le Conseil Régional de Bretagne, il a comblé les papilles des personnes de 7 à 77 ans. « On m'a proposé de prendre la direction du restaurant scolaire à la naissance de ma dernière, moment où je souhaitais me poser, avoir des horaires plus stables ».



Le métier est varié : « au-delà d'être un bon cuisinier, et des heures de travail, il faut savoir gérer les achats, l'approvisionnement, respecter les procédures sanitaires – avec le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) basé sur des moyens préventifs et d'autocontrôle, et les audits externes (menés par Aquaelha) - et les procédures législatives, notamment celles de la loi EGalim favorisant une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Avec le nouveau restaurant scolaire, je suis passé à 40% de produits bio et 85% de plats fait maison". "J'apprécie de travailler dans une cuisine fonctionnelle, avec du matériel neuf".

Damien a pu collaborer au projet, en apportant un regard professionnel sur les plans de la cuisine et "l'idée du self est une excellente idée".

Effectivement depuis mars 2021, les élèves de la Choinette se font une joie de venir manger dans leur nouveau restaurant scolaire basé sur le self service pour les élèves du CP au CM2. L'objectif du système self, étant que les élèves se responsabilisent en choisissant la quantité servie dans leur assiette mais aussi en débarrassant leur plateau et en triant leurs déchets alimentaires. Malheureusement, depuis l'ouverture du nouveau restaurant scolaire, « le gaspillage alimentaire est en hausse pour les enfants du CP alors qu'il a diminué pour les autres » nous dit Damien. La question du gaspillage alimentaire est une préoccupation majeure pour la municipalité qui compte mettre des actions en place pour le réduire drastiquement.

Quoiqu'il en soit, ce nouveau restaurant scolaire est un succès unanime qui montre le souffle dynamique et moderne de Chasné sur Illet.

Propos recueillis par Virginie Maqua, conseillère municipale et Laura Lefebvre-Leblanc, adjointe.

- Inscription sur les listes électorales



Crédit photo © Ministère de l'Intérieur

**Vous avez jusqu'au 6 mai inclus pour vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections Départementales et Régionales des 13 et 20 juin 2021.** Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre au secrétariat de la mairie ou faire cette démarche en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou via France Connect. Dans tous les cas, Il vous sera demandé un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

- Vote par procuration : le dispositif « Maprocuration »

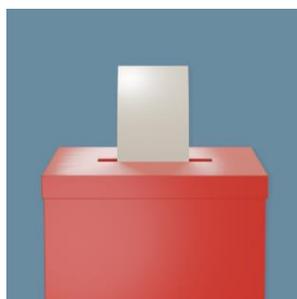
Les services du Ministère de l'Intérieur ont élaboré une procédure numérique pour l'établissement des procurations. **Ce nouveau dispositif sera disponible à compter du 6 avril 2021.**

**Cette procédure** partiellement dématérialisée, intitulée «Maprocuration » **est complémentaire de la procédure papier d'établissement des procurations de vote qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.** Vous la trouverez à cette adresse :

<https://franceconnect.gouv.fr/nos-services>

#### Concrètement comment cela marche ?

1. effectuer sa demande en ligne en toute simplicité : l'électeur mandant saisit en ligne sa demande après s'être authentifié via France Connect ; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères,
2. le mandat se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. L'officier de police ou gendarme, habilité par le juge, saisit la référence dans le portail numérique dédié et sécurisé. L'identité de l'électeur mandant apparaît à l'écran et peut être contrôlée au regard de la pièce d'identité présentée. La validation sur le portail par l'officier de police / gendarme déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant.
3. le maire, ou le service à qui il a donné délégation, se connecte sur le portail internet dédié. Il procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou d'invalider la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée à sa demande.



Crédit photo © Pixabay.com

**NOUS RECHERCHONS DES VOLONTAIRES**  
pour les élections départementales et régionales  
les 13 et 20 juin 2021

Nous recherchons des personnes volontaires pour tenir les bureaux de vote ainsi que des scrutateurs. Si vous êtes intéressé(e)s, faites vous connaître en envoyant un mail à [mairie@chasnesurillet.fr](mailto:mairie@chasnesurillet.fr) ou au 02 99 55 22 79.

- Conseil Municipal des Enfants (CME)



## COLLECTE POUR LES RESTOS DU CŒUR

*Samedi 17 avril 2021 de 9h à 12h*

A la **salle « Les Moissons »** de **CHASNE SUR ILLET**

### **Denrées alimentaires**

Conserves (taille ½) : légumes, viandes, poissons, plats cuisinés, fruits au sirop, Riz, farine, huile, sucre, pâtes, confiture, café, thé, vinaigre, moutarde, sel, Petits déjeuners chocolatés, céréales, jus de fruit, soupes

### **Hygiène et entretien**

Produits vaisselle et de nettoyage, lessives, éponges, papier toilette, savons, shampoings, brosses à dents, dentifrices, hygiène féminine

### **Bébés**

Hygiène, couches, lait, petits pots

Vous avez des **jeux, des jouets et des livres enfants (complets et en bon état)** dont vous ne vous servez plus, faites le tri et déposez-les nous !

**PAS DE PRODUITS FRAIS, VAISSELLE, VÊTEMENTS SVP**

## **ON COMPTE SUR VOUS !**

**Organisée par le Conseil Municipal des Enfants**

**Afin de renouveler une partie du Conseil Municipal des Enfants, nous invitons les enfants nés en 2010 et 2011 à venir nous rencontrer le jour de la collecte pour vous donner envie d'intégrer notre équipe.**

• **Service National Universel (SNU) pour les jeunes**



Crédit photo © snu.gouv.fr

Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

**Il s'adresse à tous les jeunes de 15 à 18 ans - nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 - qui veulent s'investir pour une société de l'engagement** et s'articule autour de 3 axes :

- **Un séjour de cohésion** hors département de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense,
- **une mission d'intérêt général** d'une durée de 84H dans l'année hors temps scolaire visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société,
- **un engagement basé sur le volontariat** de 3 mois minimum visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun.

**Il remplacera à terme la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et sera généralisé, donc rendu obligatoire pour l'ensemble d'une classe d'âge d'ici 2024.**

D'ici là, si vous avez envie de faire partie d'une aventure enrichissante, **vous pouvez vous inscrire jusqu'au 20 avril 2021** au prochain séjour de cohésion qui aura lieu du 21 juin au 2 juillet sur [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr).

• **Rappel : le port du masque est obligatoire en extérieur**

En Ille et Vilaine, le port du masque reste obligatoire en extérieur sur tout le territoire du département pour tous les piétons de onze ans et plus, **jusqu'au 12 avril inclus jusqu'à nouvel ordre.**

Au-delà de cette date, veuillez vous renseigner en mairie ou sur le site de la [préfecture d'Ille et Vilaine](http://www.prefecture-ille-et-vilaine.fr).



Crédit photo © Engin Akyurt de Pixabay

## Concours de Logo du Club BD

Le club BD de la médiathèque organise un concours de dessin pour sélectionner son logo. Nous espérons que vous serez nombreux à participer.



Crédit photo © Bérengère Dorléans

## Règlement du concours de dessin

Club BD de la médiathèque de Chasné-sur-Illet

### Article 1 - Objet et thème :

Dans le cadre du **Club BD** de la médiathèque de Chasné sur Illet, il est proposé un concours pour choisir le logo du Club BD. Il est ouvert entre le 1er et le 30 avril 2021 inclus.

### Article 2 - Participants :

Le concours de dessin est gratuit et ouvert à tous. Les participants peuvent proposer plusieurs logos.

### Article 3 - Modalités de participation :

- Le dessin doit inclure les mots « club BD ».
- Chaque dessin doit être une création personnelle sans signature ou signe distinctif.
- Le dessin peut être réalisé sur un support papier ou numérique (format JPEG de très bonne résolution)
- Les participants pourront venir récupérer leur dessin à l'issue du concours.

.../...

- Médiathèque (concours logo suite)

**Article 4 - dépôt des dessins :**

Le dessin et le formulaire de participation doivent être déposés **non pliés** dans une enveloppe fermée au plus tard le 30 avril 2021 à l'accueil de la médiathèque ou par mail [mediatheque@chasnesurillet.fr](mailto:mediatheque@chasnesurillet.fr).

En signant le formulaire de participation, chaque compétiteur ou son représentant légal autorise l'utilisation de son dessin, certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur du dessin et qu'il autorise l'organisateur du concours (Commune de Chasné sur Illet) à le reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication papier ou numérique de la Médiathèque de Chasné-sur-Illet ou du réseau des Médiathèque de Liffré-Cormier.

Formulaire de participation au Concours de Logo organisé par le Club BD de la Médiathèque.

En signant le formulaire de participation, chaque compétiteur ou son représentant légal autorise l'utilisation de son dessin, certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur du dessin et qu'il autorise l'organisateur du concours (Commune de Chasné sur Illet) à le reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication papier ou numérique de la Médiathèque de Chasné-sur-Illet ou du réseau des Médiathèque de Liffré-Cormier.

Nom..... Prénom.....

adresse mail.....

Numéro de téléphone.....

Je soussigné..... (participant majeur ou représentant légal)

de ..... (participant mineur)

accepte le règlement du concours et autorise la commune de Chasné sur Illet à utiliser mon logo sans aucune contrepartie, sur tout support.

Fait à ..... le .....

Signature du participant majeur ou du représentant légal du participants mineur.

- **SMICTOM VALCOBREIZH : Vente de composteurs**



Crédit photo © Valcobreizh.fr

Le SMICTOM propose des ventes de composteurs destinées aux habitants du territoire à des tarifs préférentiels. Vous avez la possibilité de choisir le modèle qui vous convient :

- le composteur 400 L : 22 €
- le composteur 600 L : 30 €.

La réservation se fait en ligne sur le site <https://www.valcobreizh.fr/reserver-du-materiel/composteurs/>

Si vous n'avez pas créé de compte personnel, **munissez-vous de votre dernière redevance** (vos références « usager » vous seront demandées pour créer votre compte).

Rendez-vous ensuite dans « Mon dossier » puis dans « Mes commandes ».

Rendez-vous ensuite sur l'une des déchèteries, un samedi matin entre 9h30 et 12h, pour récupérer votre composteur.

Un agent du SMICTOM sera présent pour vous donner tous les conseils nécessaires au bon démarrage de votre compost.

Les prochains rendez-vous seront

- à la déchetterie de Liffré le 10 avril et le 5 juin
- à la déchetterie de Saint-Aubin d'Aubigné le 22 mai.

- **Bientôt fini les sacs jaunes, les bacs jaunes arrivent !**

À partir du 29 avril 2021, le SMICTOM VALCOBREIZH va doter l'ensemble des foyers du territoire de bacs à couvercle jaune. Ces bacs remplaceront les sacs jaunes que vous utilisez pour la collecte du tri sélectif. Les consignes restent inchangées : tous les emballages seront à déposer dans votre bac, en vrac et sans sac. Les rouleaux de sacs jaunes en trop devront être rapportés en mairie.

Sur notre commune, 563 foyers seront équipés d'un bac jaune de 240 litres. Ce volume, préconisé par l'éco-organisme CITEO, vous permettra de mettre dans votre bac l'équivalent de ce que vous mettiez jusqu'alors dans 8 sacs jaunes. Afin de vous faciliter le geste de tri, un sac cabas, offert par le SMICTOM, sera remis\* avec votre bac à couvercle jaune.

**A Chasné sur Illet la distribution des bacs à couvercle jaune se fera (selon le planning prévisionnel) entre le jeudi 29 avril et le mercredi 12 mai 2021.**

**Pour les foyers qui dépendent d'un bac jaune collectif**, le sac cabas sera à retirer en mairie.

CONSULTATION  
OUVERTE DE MARS  
À FIN MAI

# QUEL NOM POUR CET ÉQUIPEMENT



LE CENTRE MULTI-ACTIVITÉS SE TRANSFORME ET CHERCHE SON NOM. PARTAGEZ VOS IDÉES !

Le Centre Multi Activités, construit en 1992 à Liffré, regroupe aujourd'hui des services municipaux et intercommunaux : le centre culturel et la salle associative (ville de Liffré), l'Orphéon (l'école de musique intercommunale) et la piscine intercommunale.

D'avril 2021 à février 2024, Liffré-Cormier Communauté et la ville de Liffré engageront des travaux pour une rénovation générale du bâtiment :

- Rénovation énergétique du bâtiment ;
- Amélioration de l'accessibilité, de la fonctionnalité, de l'acoustique, de la qualité des matériaux ;
- Rénovation et l'extension de la piscine avec notamment la création d'un bassin nordique et d'une zone ludique et bien-être ;
- Extension de l'école de musique en respectant une exigence acoustique forte ;
- Rénovation de la salle de spectacle, de la salle polyvalente et des salles Wendover et Piéla

## Partagez vos idées !

De mars à mai 2021, vous êtes invités à laisser libre cours à votre imagination pour proposer un nom pour cet équipement.

- De mars à fin mai : Partagez vos idées
- Juin : Un jury d'élus et de membres du conseil de développement préselectionneront 4 noms
- L'été 2021 : Ces 4 propositions seront soumises aux votes des habitants
- Septembre : Le jury choisit le nom définitif

Nom : ..... Prénom : .....

Commune d'appartenance : .....

Votre proposition de nom\* : .....

(\* ) Expliquez votre proposition : .....  
.....  
.....

E-mail pour rester informé sur le projet : .....



- **APE : opération viennoiseries/Croquises® à domicile**

Suite à l'engouement de la dernière opération viennoiserie d'octobre 2020, l'Association des Parents d'Elèves en partenariat avec l'Epi de Chasné propose une **livraison de Croquises® et viennoiseries à domicile le dimanche 18 avril à partir de 9h** et cela pour tous les Chasnéens !

Un protocole sanitaire strict sera suivi par les membres de l'APE afin de vous proposer ce service en toute sécurité. Le détail de ce protocole vous sera communiqué lors de l'enregistrement de votre commande.



L'APE vous propose au choix une **réservation en ligne** (avec paiement en ligne) en utilisant le flashcode ci-joint OU un **bon de commande** distribué via l'école ou mis à votre disposition **dans la boulangerie l'épi de Chasné**.

Pour votre commande merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'APE de Chasné/Illet, et de le glisser dans une enveloppe à votre nom **avant le mercredi 14 avril 2021** dans la boîte aux lettres de l'APE près de la garderie ou celle mise à votre disposition dans votre boulangerie.

Bon p'tit dej' à tous !

- **Association ASL Multisport et Eveil Corporel : sondage**



Sondage Saison 2020 - 2021

L'association Multisport et éveil corporel de Chasné sur Illet souhaite réaliser deux sondages (le premier destiné aux enfants de petite section au CM2 et le second aux collégiens de sixième et cinquième) auprès des familles adhérentes et non adhérentes afin de préparer la saison 2021-2022.



La pratique du multisport et de l'éveil corporel a pour but de promouvoir différents sports (à titre d'exemple: des parcours gym et coordination, des jeux de raquettes et de balles, différents sports collectifs...).

La saison se déroule sur le temps scolaire, "découpée" en 5 sessions sportives de septembre à juin.

**(Sondage à déposer en mairie ou dans la boîte aux lettres de l'APE pour le 23 avril au plus tard)**

- **« Il était un jardin » propose ses services aux chasnéens**

**Aurore Legrain vous propose ses services** de mise en valeur des extérieurs : jardins, cours, parcs publics, privés et d'attractions.

Mais aussi coaching, conseils, conception et réalisation d'espaces à thèmes ou personnalisés, la décoration événementielle (mariage, arbre de Noël, etc), décoration de vitrines de commerçants, parcours de jardins à thèmes, animations culturelles, et créations de panneaux en bois de récup personnalisés.

Contactez : Aurore Legrain au 06 23 32 31 15 ou [auroremaeva@yahoo.fr](mailto:auroremaeva@yahoo.fr)

# Etat civil de l'année 2020

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la commune de Chasné sur Illet accueille 1594 habitants** (source INSEE).

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.

## LES NAISSANCES (35 naissances)

- 3 janvier : Gwladys OLLITRAULT
- 24 janvier : Théo ROCHA
- 27 janvier : Hana MATHEL
- 27 janvier : Lya MATHEL
- 24 février : Victoria DELAMOTTE
- 2 mars : Aksel LECLERC
- 7 mars : Roxane MARTIN
- 8 mars : Sahel HADIRI FREITAS
- 30 mars : Elise ROBIN
- 6 avril : Cameron PETITPAS
- 16 avril : Estebann ANGELIQUE
- 2 mai : Gabin BONAVENTUR
- 5 mai : Martin FABRE
- 17 mai : Lisa COUDRAY
- 18 mai : Délya BERTHAUX
- 20 juin : Lucas CORDUAN
- 25 juin : Alysée LEGENDRE
- 26 juin : Elina RENAULT
- 3 juillet : Victor de LAMBERT des CHAMPS de MOREL
- 23 juillet : Zélie PREVOS
- 6 août : Lise BARBOT
- 17 août : Loudjeïne HATHOUT
- 18 août : Léo BLOTTIERE
- 19 août : Ethan PETIT
- 28 août : Mehdi BILTHAUER
- 30 août : Thanh LE
- 5 septembre : Méleïne BOUVIER
- 6 septembre : Léandre SUZANNE
- 3 octobre : Baptiste HUMO
- 23 octobre : Elsa GOUSSE
- 6 novembre : Eva PIGUEL GARO
- 15 novembre : Côme PANSART
- 24 novembre : Wyatt CHENARD
- 23 décembre : Charlie QUIGNON
- 29 décembre : Julyan LE BRETON

## LES MARIAGES

- 4 janvier : David VERDIN et Malika PAULIK

## LES PACS

- 25 janvier : Morgane LE DANTEC et Raphaël LENAIN
- 27 juin : Céline ALLAIN et René-Paul HERY
- 21 novembre : Sandrine PROD'HOMME et Manuel CHEVE
- 24 novembre : Gwendoline PAGE et François-Xavier CHÂRRETEUR

## LES DECES

- 4 mars : Germaine COUDRAY veuve COUDRAY
- 18 juin : Jacqueline INIZAN veuve RENOUX

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 - 18h00

Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h00 - 12h30

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Samedi (semaines paires) : 9h00 - 12h00

**Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous**



**02.99.55.22.79**

mairie@chasnesurillet.fr  
www.chasnesurillet.fr